

Version original: Notice of change to Manulife's Lifecheque critical illness insurance rates F

Avis de changement des taux de l'assurance maladies graves Chèque-vie de Manuvie

Le 23 avril 2011, les taux du coût de l'assurance augmenteront pour certains types de couverture déterminés de Chèque-vie.

Les augmentations toucheront les couvertures Chèque-vie uniforme (T75), Chèque-vie permanent (T100) et Chèque-vie permanent avec paiement des primes pendant 15 ans, ainsi que les couvertures des garanties Remboursement des primes avec option de rachat anticipé annexées à des couvertures Chèque-vie uniforme (T75) ou Chèque-vie permanent (T100).

Nous vous invitons à jeter un coup d'œil aux [règles transitoires](#) (PDF).

Saisissez l'occasion

L'assurance maladies graves Chèque-vie comporte des taux concurrentiels et constitue une belle occasion de croissance pour vos affaires. N'oubliez pas de parler à vos clients de l'importance de pouvoir compter sur une solution d'assurance complète.

Chèque-vie est un produit complet qui vous procure également d'excellentes occasions de formation en vente ainsi que le soutien d'une équipe de tarificateurs chevronnés. Découvrez sans tarder pourquoi [nos concurrents ne nous arrivent pas à la cheville!](#) (PDF)